

Cette fiche s'inspire d'un document réalisé par le  
**Réseau Régional Périnatalité Languedoc-Roussillon**  
qui s'intitule :

« Favoriser l'allaitement maternel des enfants  
confiés à un établissement d'accueil du jeune  
enfant ou chez un(e) assistant(e) maternel(le)  
Informations pour les professionnels  
du Languedoc-Roussillon »



Cette fiche a pour objectif de servir :

- de support de discussion, d'échanges entre parents et professionnels à des moments nécessitant une adaptation des besoins de l'enfant
- d'outil de travail pour les professionnels désireux de faire évoluer leurs protocoles d'accueil
- d'outil pour améliorer et favoriser la poursuite de l'allaitement quand un enfant allaité doit être gardé.

Vous vous posez des questions ?

Vous aimeriez partager votre (vos) expériences ?

Echangeons, pour le bien-être de tous !

# Exemple de fiche d'accueil d'un enfant allaité

Votre enfant va bientôt être accueilli dans notre structure ou chez une assistante maternelle, Vous souhaitez maintenir l'allaitement maternel durant son temps d'accueil. Afin de respecter au mieux votre projet au sein de la structure, cette fiche, renseignée conjointement, va permettre de faciliter l'adaptation et d'aborder sereinement cette nouvelle étape.

## Identité de l'enfant et sa famille

- Nom, prénom et date naissance de l'enfant : \_\_\_\_\_
- Identité famille : \_\_\_\_\_

## Identité du lieu de garde

- Nom de la structure : \_\_\_\_\_
- Ou Nom de l'assistante maternelle : \_\_\_\_\_

## Les temps d'accueil

- Les jours d'accueil sont : \_\_\_\_\_
- Les plages horaires sont : \_\_\_\_\_

## Les rythmes et compétences de l'enfant au moment de son entrée dans le lieu d'accueil

- l'enfant est :
  - Allaité exclusivement (uniquement du lait maternel)
  - En allaitement mixte (lait maternel + lait de substitution)
  - Diversifié (lait maternel + autre alimentation que le lait)
- Pendant le temps de garde, il y a actuellement :
  - Nb de tétées, ou repas : \_\_\_\_\_
  - Nb de siestes : \_\_\_\_\_
- L'enfant :
  - Sait boire du lait autrement qu'au sein
  - A débuté son apprentissage pour recevoir du lait autrement qu'au sein
  - Ne sait pas encore boire du lait autrement qu'au sein
- Le mode d'administration choisi par les parents :
  - Tasse, verre     cuillère, soft cup     biberon     autre : \_\_\_\_\_
  - adaptable par le professionnel

**D'une part, la/les professionnel(s) de la structure d'accueil s'engage(nt) à :**

Case à cocher selon la situation :

- Donner de manière exclusive à votre enfant le lait maternel fourni par vos soins.
- Donner prioritairement à votre enfant le lait maternel fourni puis une préparation pour nourrisson (en cas d'allaitement mixte).
- Vous rendre le lait non consommé en fin de journée.
- Respecter les règles de conservation relatives au lait maternel.
- Respecter au mieux le rythme et les habitudes de tétées de votre enfant.
- Vous permettre d'allaiter votre enfant sur place si nécessaire.
- En cas de rupture de lait maternel :
  - Vous prévenir
  - Favoriser l'hydratation de l'enfant en donnant de l'eau adaptée aux nourrissons
  - Donner une préparation pour nourrissons
  - Donner un autre aliment (en cas d'alimentation diversifiée)

**D'autre part, le/les parent(s) s'engage(nt) à :**

- Tirer le lait dans le respect des règles d'hygiène.
- Fournir la quantité de lait suffisante aux besoins journaliers de l'enfant.
- Étiqueter chaque biberon en précisant le nom de l'enfant et la date du recueil.
- Respecter les conditions de conservation et de transport domicile / lieu de garde.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signatures des parents :

Signature de la directrice de la structure ou de l'assistante maternelle :

